

LE BULLETIN DE VICQ SUR MER



Richard Leterrier
1968-2024

L'EDITO

Chères Vicquoises et Chers Vicquois,

La stupeur et l'émotion ont frappé notre commune à l'annonce du décès brutal de Richard Leterrier. Homme d'union et rassembleur, il avait à cœur de servir notre commune dont il fut depuis bientôt dix années, le 1^{er} maire.

En septembre prochain, nous lui rendrons officiellement hommage et bien évidemment j'ai une pensée sincère et émue pour son épouse, ses enfants et son petit-fils, ses parents et toute sa famille.

Devant cette situation douloureuse et tellement imprévisible, il m'a paru naturel en tant que 1^{er} adjoint, de vouloir poursuivre l'action de Richard et du conseil municipal en place.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée. Je la relèverai avec l'ensemble du nouveau conseil municipal que vous avez élu en janvier dernier. J'en profite pour remercier les deux conseillères pour leur action durant les cinq dernières années et qui n'ont pu malheureusement se représenter.

C'est avec émotion mais responsabilité que je mesure la tâche qui m'incombe. Succéder à Richard est un challenge que je compte relever avec détermination. Notre commune doit restée unie dans l'épreuve et tournée vers l'avenir.

Avec un budget très serré, dû à l'augmentation du coût de l'énergie, des frais de scolarité, des charges des personnels communaux, mais fidèle à mes engagements, la commune continuera à avancer avec l'arrivée en juin de l'épicerie API installée sur la nouvelle place de la mairie. Une mise en sécurité de l'éclairage de Réthoville sera réalisée tout comme la réfection du goudron sur plusieurs endroits déjà définis. Des bancs et des tables de pique-nique dans les anciens bourgs seront installés. Plusieurs chasses seront refaites. La déchetterie de Réthoville n'est plus qu'un mauvais souvenir.

J'insiste sur les dates de broyage des accotements et des talus qui seront réalisés à partir d'août afin de respecter l'arrêté gouvernemental mais surtout et avant tout, la biodiversité. Bien sûr, un premier passage aura lieu très prochainement pour libérer les endroits dangereux et les lieux étroits.

Je vous souhaite à toutes et à tous des moments paisibles, dans le respect de votre prochain. L'ensemble du conseil municipal contribuera à vous rendre la vie plus paisible en allant à l'essentiel et en responsabilité.

Dominique HAUCHECORNE, maire

Le conseil municipal

Après les élections du 5 janvier 2025, un nouveau conseil municipal a été installé le 12 janvier.

Maire : Dominique HAUCHECORNE

1ère adjointe : Valérie MONTRIEUL

2ème adjoint : Francis DISS

3ème adjointe : Mary DESMARES

4ème adjoint : Antoine AMBROIS

Conseillers délégués :

Marianne POTTIER

Jean-Michel CAUCHOIS-LE-MIERE

Conseillers municipaux :

Angéline BERTOT

Laurent BLED

Aurélie BURNEL

Louis GUILLOTTE

François-Michel HORDEL

Jean-Noël LARONCHE

Elodie LEPETIT

François LEPESQUEUX

Céline PLANQUE

Christophe PRODAUL

Sidonie TIERCIN

Isabelle YOUF

Suppléants :

Elodie VOISIN

Benoît TROCHU

Conseiller communautaire :

Dominique HAUCHECORNE

Conseillère communautaire suppléante :

Valérie MONTRIEUL

Les réunions des élus

Le maire, les adjoints et les conseillers délégués se retrouvent en réunion de travail tous les lundis.

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Les délibérations et les procès-verbaux des conseils sont publiés sur le site de la mairie.

Le maire, conseiller communautaire (ou la conseillère communautaire suppléante) assiste au conseil communautaire (Le Cotentin) et aux diverses réunions de la CAC et du pôle de proximité de Saint-Pierre-Eglise.

Richard LETERRIER, une vie dédiée à sa commune

Richard Leterrier, figure emblématique de notre commune, nous a quittés prématurément le 18 octobre 2024, laissant derrière lui un héritage riche et inspirant. Élu maire pour la première fois en 2008, il a consacré ses mandats à la modernisation et au développement de Cosqueville puis de Vicq-sur-Mer, commune nouvelle née de la fusion de Cosqueville, Réthoville, Névile et Gouberville en 2016.

Retour sur ses engagements et réalisations marquantes



Richard Leterrier, célébrant un mariage
en septembre 2011

Un visionnaire pour sa commune

Dès son premier mandat en 2008, Richard Leterrier a su insuffler une dynamique nouvelle à Cosqueville. Son initiative de créer une commune nouvelle en 2015 a permis de mutualiser les services essentiels au développement d'une commune et d'envisager des investissements plus ambitieux. La création effective de Vicq-sur-Mer le 1er janvier 2016 marque le début d'une ère de progrès et de développement pour notre territoire.

Sauvegarde et développement du patrimoine

Sous l'impulsion de Richard Leterrier, Vicq-sur-Mer a vu son patrimoine valorisé et préservé. La rénovation de l'ancien presbytère de Cosqueville, devenu la mairie, et la construction de la salle communale La Vaquelotte en 2013, sont autant de réalisations qui témoignent de son engagement. La restauration de l'église Notre-Dame de Cosqueville, avec le soutien de bénévoles et de l'Association Transmission des Cultures et du Patrimoine - Angoville, Cosqueville, Vrasville - illustre également sa volonté de préserver notre héritage culturel.

Développement immobilier et patrimoine locatif

Richard Leterrier a œuvré pour le développement immobilier et du patrimoine locatif de la commune. La création du lotissement du hameau Deschamps en 2014, la mise en location de l'ancienne cantine de l'école en 2017, et la réhabilitation du presbytère de Gouberville en gîte rural en 2021, sont autant de projets qui ont contribué à dynamiser notre commune. Aujourd'hui, Vicq-sur-Mer compte douze logements, deux salles de réception, deux salles pour les associations et les expositions, et un local loué à Gouberville.

Embellissement des villages

Les travaux d'effacement des réseaux dans plusieurs hameaux ont permis d'embellir nos villages. Les travaux d'accessibilité de la mairie, la démolition de la salle Gustave Lamache et la rénovation de l'ancienne boulangerie ont également contribué à améliorer notre cadre de vie.

Actions en faveur du bien-être des administrés

Richard Leterrier a toujours eu à cœur le bien-être des Vicquois. La création de la Garden Party du 14 juillet et du Village de Noël en 2015, la mise en place de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) en 2017, et l'installation de boîtes à livres dans les quatre communes historiques en 2018, sont autant d'initiatives qui ont renforcé le lien social.

Lors de la crise sanitaire de 2020, Richard Leterrier a mobilisé son équipe pour soutenir les personnes vulnérables et organiser la distribution de masques. Et lorsque les premiers vaccins ont pu être distribués, il a décidé de mettre en place un centre de vaccination éphémère.

La création du Foyer Rural et mais aussi d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ou encore la constitution d'un Conseil municipal des jeunes en 2022, témoignent de son engagement en faveur de la cohésion sociale.

La diversité des activités proposées par le Foyer Rural et l'engouement qu'elles suscitent auprès des Vicquois, en particulier, attestent de la pertinence du projet de Richard. Son idée de Café associatif (dans l'ancienne mairie de Néville) en est une illustration supplémentaire.

Protection de l'environnement et de la biodiversité

Dès 2017, Richard Leterrier a pris des mesures pour protéger notre environnement, notamment en renonçant aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics et en réenherbant les cimetières. La mise en place de la plateforme de covoiturage solidaire ATCHOUM en 2023 et la signature de la Charte « plages sans déchet plastique » en 2022, illustrent aussi son engagement écologique.

Face aux réalités, des décisions déchirantes

Au cours de ses mandats, Richard Leterrier a dû relever de nombreux défis pour gérer, moderniser et dynamiser la commune. Parmi les principales difficultés auxquelles il a été confronté, deux se distinguent particulièrement : la fermeture de l'école Jules Ferry et la préservation des églises.

La fermeture de l'école Jules Ferry à Cosqueville a été un coup dur pour la commune, une épreuve douloureuse pour le Maire. Face à la diminution des effectifs scolaires, Richard Leterrier redoutait cette issue. Malgré une mobilisation intense des élus, des parents d'élèves et de nombreux efforts pour maintenir l'établissement ouvert, la fermeture s'est malheureusement imposée en 2016.

Autre défi : Vicq-sur-Mer possède un riche patrimoine religieux avec six églises, celles de Cosqueville, Angoville, Vrasville, Réthoville, Néville et Gouberville.

Chacune de ces églises présente un intérêt historique et architectural, mais toutes nécessitent des travaux d'entretien et de rénovation. Le coût exorbitant des travaux représentait un véritable dilemme pour Richard Leterrier, qui devait décider quelle église « méritait » un investissement, aussi modeste soit-il par rapport aux besoins.

L'église de Néville-sur-Mer, classée monument historique, a fait l'objet d'une attention particulière. À la demande de l'association Néville Patrimoine, qui avait récolté des fonds importants pour la rénovation du clocher, et après plusieurs contacts avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), un architecte du patrimoine a été mandaté. Le coût des travaux a été estimé à 400.000 euros, soulignant l'ampleur du défi financier.

Un dernier projet : la place de la Mairie



Parmi les nombreux projets initiés par Richard Leterrier, le dernier en date concerne l'aménagement de la place de la mairie. Ce projet ambitieux visait à embellir les abords de la mairie et à rendre l'accès aux différentes salles (La Vaquelotte, Jules Ferry, la petite boulangerie) et à la MAM plus confortable, notamment par temps de pluie.



Mais au-delà de l'aspect pratique, ce projet avait pour vocation de créer un véritable lieu de vie. Il incluait la construction d'une charreterie pour abriter des marchands ambulants, l'aménagement d'un terrain de pétanque et d'un espace de jeu pour les jeunes enfants. La réalisation comprenait également la réorganisation des places de stationnement avec des espaces végétalisés et un emplacement pour les vélos, ainsi que l'implantation d'une épicerie API.

Richard Leterrier ne verra jamais la réalisation finale de ce projet, mais son héritage perdurera à travers les initiatives qu'il a lancées.

Le Conseil Municipal lui rendra hommage le 20 septembre 2025 lors de l'inauguration de la place de la Mairie, soulignant ainsi l'impact durable de l'engagement de Richard Leterrier pour notre commune.

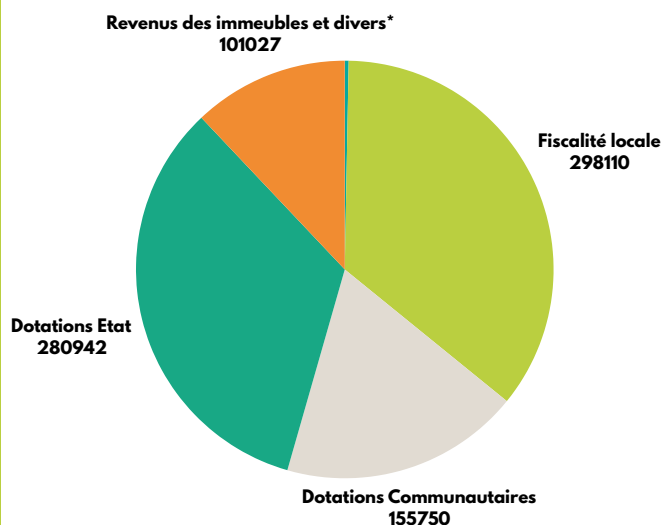
COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Alors que les recettes se sont tassées, l'accalmie connue en 2022 et 2023, relative aux dépenses de fonctionnement s'est estompée durant l'année 2024. La croissance des dépenses (+17%) a en effet été nettement supérieure à celle des recettes. L'analyse de ces charges révèle qu'il a fallu faire face aux coûts croissants de l'énergie, du lourd entretien du matériel roulant, mais surtout aux imprévus liés au parc immobilier et à la voirie communale. Les charges nettes de personnel (331.747€) ont augmenté suite aux mutations et au recrutement. Les frais de scolarité restent d'un montant élevé. La réfection du toit de l'église de Neville a été partiellement indemnisée dès l'automne 2024 par notre assurance, alors que les travaux n'ont été effectués que début 2025. Le coût de l'opération pour la commune sera de 10500 € en 2025.

En investissement, la nouvelle de la suppression par l'Etat de l'attribution des 90.000 € (DETR dotation de l'Etat pour équipements ruraux) espérée pour l'aménagement du centre bourg Cosquevillais a été violente et obérait déjà les finances communales à l'avenir, alors qu'il fallait puiser dans un autofinancement imprévu pour y faire face. Plus de 568.000 euros ont été investis en 2024, entre les acquisitions diverses (tracteur, aire de jeux pour enfants, panneaux de rues) et les travaux (ancienne mairie de Gouberville, ancien presbytère de Réthoville, ancienne boulangerie, et en partie, le centre bourg de Cosqueville) et 137.000 € sont reportés en 2025 (aire de stationnement et charreterie). Les recettes tirées des amendes de police ont été une bonne surprise, la Préfecture décidant d'abonder de 11.000 € notre prévision budgétaire.

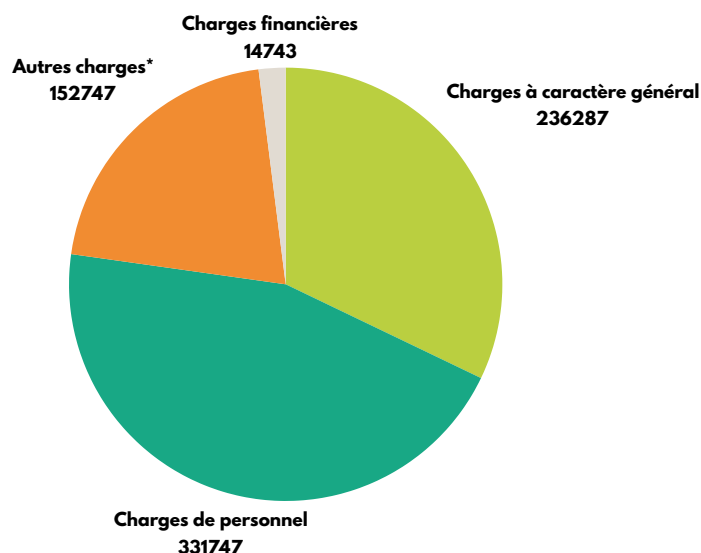
La commune a continué son désendettement en 2024, ce qui permettra pour l'avenir une source de financement pour investir.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 (en euros)



*Les loyers perçus par la commune (location de salle, location immobilière et fermage représentent **16,5%** des recettes de fonctionnement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 (en euros)



*Les frais de scolarité des enfants de Vicq-sur-Mer en primaire et maternelle se sont élevés à 82 217 € soit **un plus de 900€** en moyenne par enfant (maternelle et primaire confondus)

BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget 2025, le dernier du mandat :

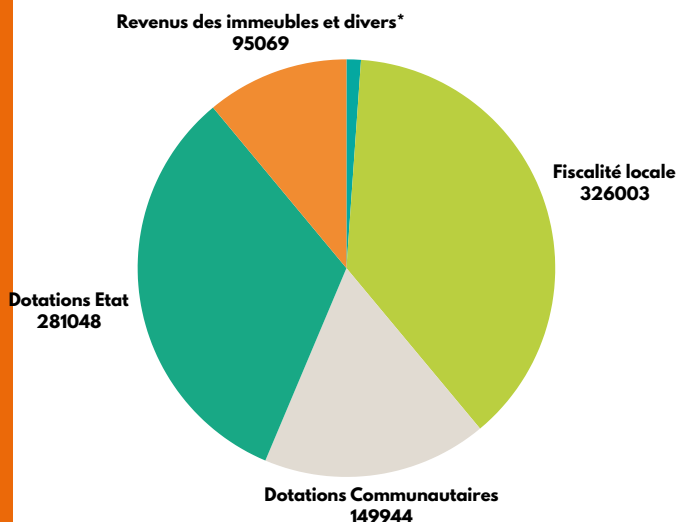
Face à la dégradation connue en 2024, la prévision des crédits 2025 a fait l'objet d'une plus extrême prudence encore. Si la diminution des dépenses est plus qu'à l'ordre du jour, elle se révèle insuffisante, et l'augmentation des recettes fiscales, donc, s'est révélée indispensable.

Les charges générales budgétisées à hauteur de 281.914 € comprennent, entre autres, la réfection du toit de l'église de Névile (74.260€), financée à hauteur de 86% par notre assurance et la récupération de TVA. Elles devront donc se cantonner au maximum à 218.000 € soit une économie de 18.000 € par rapport à 2024. Depuis le début de l'année, nous avons enregistré une hausse des tarifs d'assurance et de participations aux syndicats départementaux (Manche Numérique et SDEM). Les charges de personnel ont été revues à la baisse, sans recrutement saisonnier en 2025.

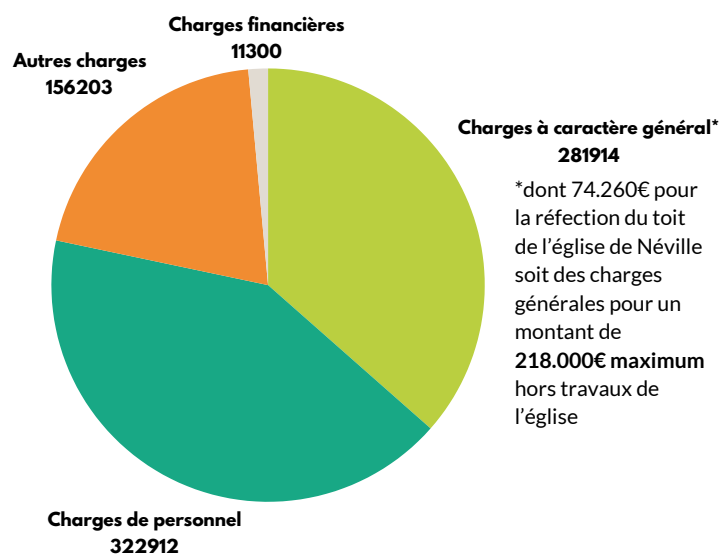
Les recettes de fonctionnement sont prévues avec quelques inconnues notamment provenant de la CAC, même si la dotation de l'Etat, en fonctionnement, n'est pas en baisse. L'encouragement à la fusion des communes étant passé par là.... Le conseil municipal, a, lors de la session budgétaire, voté une hausse des taux de 5% et donc un produit complémentaire de 21.000 €, après une pause depuis 2022.

L'investissement, avec l'appui du Département et de la CAC, verra, nous l'espérons, l'aboutissement des projets du mandat, avec des crédits pour une modernisation de l'éclairage public de Réthoville et l'achat de candélabres solaires, la fin de l'aire de stationnement de Cosqueville, le verdissement de cette aire et l'achat de mobilier urbain, et une nouvelle tranche de travaux de voirie communale. La réfection du clocher de l'église de Névile restera cette année en sommeil.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT prévues en 2025 (en euros)



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT prévues en 2025 (en euros)



BUDGET DU GÎTE COMMUNAL

2024 a été une saison touristique bien différente de l'année précédente. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse de la fréquentation du gîte : une météo pluvieuse qui aurait peu encouragé les réservations, le 80e anniversaire du Débarquement et les jeux olympiques qui auraient détourné les touristes de notre Cotentin. Les recettes n'ont atteint que 28.571€ : l'année 2024 s'est soldée par un déficit de fonctionnement de 1.808 €.

Le conseil municipal de Vicq-sur-Mer



Rencontrer vos élus

Dominique HAUCHECORNE, Maire

Sur rendez-vous, en semaine

mairie@vicq-sur-mer.fr

Valérie MONTRIEUL, 1ère Adjointe

en charge de la communication, de la vie associative et culturelle et de la gestion du gîte communal Le Presbytère de Gouberville

Sur rendez-vous

valerie.montrieul@vicq-sur-mer.fr

Francis DISS, 2ème Adjoint

en charge des finances, du patrimoine, du littoral et des sentiers pédestres

Permanence le vendredi de 9h à 12h

Mary DESMARES, 3ème Adjointe

en charge des affaires sociales

Sur rendez-vous

Antoine AMBROIS, 4ème Adjoint

en charge des travaux et des espaces verts

Sur rendez-vous

Contactez la mairie

Par téléphone

Tél : 02 33 54 31 96

Par mail

mairie@vicq-sur-mer.fr

Vous rendre à la mairie

Horaires d'ouverture

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi de 9h à 12h / de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h / de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h / de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h / de 14h à 16h

Adresse

Mairie de Vicq sur Mer

17 bis rue de la mairie

50330 Vicq sur Mer

BULLETIN COMMUNAL DE VICQ SUR MER

Edité par : La mairie de Vicq sur Mer

Directeur de la rédaction : Dominique HAUCHECORNE, Maire

Conception : Valérie MONTRIEUL, Adjointe au Maire

ISSN 2681-5893

